



**PRÉFÈTE  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Amiens, le 22/07/2020

### **RISQUE DE POLLUTION DU FLEUVE SOMME PAR LES EAUX USÉES POINT DE SITUATION AU 22 JUILLET 2020**

#### **LEVÉE DES DERNIÈRES MESURES DE PRECAUTION SUR LE FLEUVE SOMME**

A la suite de l'alerte relative au dysfonctionnement de la station d'épuration de la zone industrielle d'Amiens-Nord, la Préfète de la Somme a mis en place une cellule inter-services de gestion et de suivi de la situation du traitement des eaux usées. Dans ce cadre, des mesures de précaution destinées à prévenir les éventuels risques sur la santé et le milieu naturel ont été prises par arrêté préfectoral dès le lundi 22 juin et des tests destinés à mesurer les impacts sur le fleuve Somme ont été réalisés.

Pour rappel, dès le mercredi 24 juin 2020, les mesures du PH des rejets de la station d'épuration de la zone industrielle d'Amiens-Nord étaient revenues à la normale et les résultats des analyses réalisées sur le PH de l'eau de la Somme avaient permis de lever la restriction relative à la pratique des activités nautiques par arrêté préfectoral du vendredi 26 juin 2020.

Les résultats des analyses complémentaires avaient ensuite permis de lever les mesures de précaution en vigueur sur le fleuve Somme relatives à l'utilisation et au prélèvement d'eau en aval du fossé Warin pour le remplissage des piscines, l'arrosage des potagers et cultures, l'abreuvement des animaux de compagnie et le bétail, et la consommation des produits de pêche, ainsi que l'accès au fossé Warin par arrêté préfectoral du 10 juillet 2020.

**Ce mercredi 22 juillet 2020, les derniers résultats d'analyses et d'expertises attendus concernant le fossé et contre fossé Warin permettent de lever les dernières mesures de précaution prises en vue d'assurer la protection de la santé publique. Ainsi, la consommation de produits de la pêche issus du fossé et du contre fossé Warin est de nouveau autorisée.**

Aucune mesure de précaution n'est désormais en vigueur suite au dysfonctionnement de la station d'épuration de la zone industrielle d'Amiens-Nord.

**Service communication et  
représentation de l'État**

Tél : 03 22 97 81 48  
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr



PrefectureSomme



@Prefet80

51, Rue de la République  
80000 Amiens